

# Vert & Bleu

Le magazine de  
la Communauté  
de Communes  
du Bassin  
de Marennes

N°54

janvier  
février  
mars  
2018

P9

## Bientôt une nouvelle Zone d'Activités Économiques au Gua



© DR

# Pour un territoire solidaire



Développer le territoire pour renforcer la cohésion sociale, tel est l'enjeu du moment pour nos collectivités territoriales. Si la Communauté de Communes du Bassin de Marennes n'agit pas seule dans ce domaine, elle y prend plus que sa part.

Avec le soutien à l'emploi, l'aménagement d'espaces pour accueillir les entreprises, le soutien aux activités dans les marais, l'accompagnement des familles au travers du Centre Intercommunal d'Action Sociale et l'accueil des jeunes enfants, les conseils pour la réalisation d'économies d'énergie afin de réduire les factures comme c'est le cas avec la valorisation des déchets... c'est une multitude d'actions que nous menons et vous présentons dans ce nouveau numéro de *Vert & Bleu*.

À travers les services que nous mettons en place avec nos différents partenaires, nous entendons ainsi faciliter votre vie sur le bassin de Marennes et nous appuyer sur ses atouts pour le dynamiser.

Que cette nouvelle année puisse voir ces projets aboutir et les vôtres se réaliser : meilleurs vœux à toutes et à tous !

Le Président  
Mickaël Vallet

*Amities républicaines*  
Mickaël Vallet

Communauté de Communes du Bassin de Marennes  
10 rue du Maréchal Foch - BP 50 028 - 17 320 Marennes  
Tél. 05 46 85 98 41 - Fax. 05 46 85 54 41  
Email : [contact@bassin-de-marennes.com](mailto:contact@bassin-de-marennes.com)  
Horaires au siège : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
[www.bassin-de-marennes.com](http://www.bassin-de-marennes.com)  
Directeur de la publication : Jean-François Lagarde  
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier  
Comité de rédaction : Mickaël Vallet, Alain Bompard, Christian Guignet, Jacqueline Johannel, Alain Latreuille, Joël Papineau, Catherine Bergeon.  
Conception maquette : RC2C  
Impression : Imprimerie Mingot  
Crédits photographiques : CDC sauf mentions  
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 500 exemplaires



© DR

## sommaire

### p 3 ici et maintenant

- 1<sup>ères</sup> Fête des associations

### p 4 agir avec l'Agenda 21

- Des conseils pour vos économies d'énergie
- Une zone de réemploi des matériaux
- Les résidents des Grossines se mettent au compostage

### p 6 à voir, à savoir

- Des solutions pour accueillir vos jeunes enfants
- L'Office de Tourisme... ce n'est pas que pour les touristes

### p 8 développer l'activité

- Bientôt une nouvelle Zone d'Activités Economiques au Gua
- Soutien à l'économie solidaire
- Le Club d'entreprises : un réseau de savoir-faire

### p 12 protéger l'environnement

- Dynamiser les activités dans les marais
- Prévention des inondations : des aides prévues de l'État
- Une étude sur l'opportunité d'un Parc Naturel Régional

### p 14 grandir ensemble

- « Radio Paysage »
- Peinture intergénérationnelle

### p 15 agenda



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur [www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes](http://www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes)



[www.twitter.com/CdC\\_marennes](http://www.twitter.com/CdC_marennes)

# 1<sup>ère</sup> Fête des associations

Vingt-cinq associations culturelles se sont réunies le 11 novembre dernier à la Maison des initiatives et des services de Marennes. Organisée par le Pays Marennes Oléron, cette manifestation conviviale a permis aux organisateurs de projets culturels du territoire de se rencontrer et de mieux faire connaissance.



C'est lors des concertations de 2015-2016 visant à renouveler la stratégie de développement culturel du Pays Marennes Oléron qu'est née l'idée de cette rencontre.

Le programme, élaboré par un groupe de travail composé d'associations, a vu la tenue d'ateliers sur différents thèmes :

- « comment bien communiquer sur son projet ? »,
- « répondre aux aspects statutaires et réglementaires »,
- « mobiliser des financements publics et privés »,
- « méthodologie d'organisation et gestion comptable ».

L'ensemble des questions posées trouveront leurs réponses au cours d'un cycle de réunions d'information qui seront programmées en 2018.

Après des démonstrations d'associations comme « Dansoléron », organisateur du festival Tangoléron, et « Brouage en Costume Passion », organisateur de la fête historique de Brouage, les participants ont été invités aux concerts de Melissmell et de Lilimarche organisés par l'association Plus2Son dans le cadre du festival « les cultures francophones ».

Une deuxième édition de la Fête des associations est à l'étude pour 2018.



Antoine Lamblin  
Chargé de mission  
au Pays Marennes Oléron  
Tél. 05 79 86 01 63  
a.lamblin@marennes-oleron.com

## Stage d'arts du cirque

Du 9 au 13 avril 2018, puis durant les vacances de la Toussaint, l'Association pour la Dynamique Nieullaise organise des stages d'initiation et de perfectionnement aux arts du cirque pour tous les enfants et adolescents. Jonglerie, diabolo, monocycle, échasses... sont proposés en partenariat avec la Compagnie O.S.E.-Clowns de Nancy et la mairie. 75 €/enfant, 130 € pour deux enfants.

- Du 9 au 13 avril 2018, de 14h à 17h, à la salle des Fêtes de Nieulle-sur-Seudre.  
Renseignements : Françoise Jarriault - 06 26 58 83 98.

## Bientôt le très haut débit

Dans le cadre de son Schéma directeur d'aménagement numérique, le Conseil départemental de la Charente-Maritime a annoncé le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du département d'ici à 2022. Sur le Bassin de Marennes, plus de 9 000 prises seront raccordées, permettant aux habitants et aux entreprises d'accéder au très haut débit.



## Une convention pour l'emploi

Le 29 novembre, la Communauté de Communes et les agences Pôle emploi de Rochefort et de Saint-Pierre d'Oléron ont signé une convention afin de mieux accompagner les entreprises dans leurs démarches de recrutement. Repérés par le service développement économique de la CdC, leurs besoins en ressources humaines seront traités par un conseiller Pôle emploi.

<<< Mickaël Vallet, président de la CdC et Nicolas Moreau, directeur territorial de Pôle emploi Charente Charente-Maritime, entourés de Joël Papineau, vice-président chargé du développement économique, et de Valérie Illy, directrice du Pôle emploi de Saint-Pierre d'Oléron.

# Des conseils pour vos économies d'énergie



Dans le cadre de l'Agenda 21, la CdC accueille des permanences de l'Espace Info Énergie de Royan. Il s'agit d'un service public gratuit d'information, pour vous aider à faire des économies d'énergie.

Balade thermographique au Gua en 2017.

La conseillère de l'Espace Info Énergie de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique tient des permanences deux mercredis par mois à Marennes [lire ci-contre]. Elle vous accompagne gratuitement, de manière personnalisée, sur toutes vos questions techniques et financières liées à l'énergie et pour vos projets de rénovation ou de construction neuve d'un logement.

- Comment réduire votre facture d'énergie (gestes, équipements, isolation, chauffage, ventilation) ?
- Quelles sont les aides financières pour votre projet (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, certificat d'économie d'énergie, aides régionales et locales) ?
- Comment mettre en œuvre une isolation efficace et de qualité ?
- Quels sont les moyens pour rendre plus économe et performante une habitation existante ?
- Comment faire pour construire une maison performante aujourd'hui (conception bioclimatique, isolation, chauffage, ventilation) ?
- Quelles énergies renouvelables choisir pour votre logement (panneaux solaires, chaudière au bois) ?
- A quoi sert un diagnostic de performance énergétique (DPE) ?

- Quelle différence avec une étude thermique ?

L'Espace Info Énergie vous donne des conseils et des solutions en toute neutralité (diagnostic simplifié, aide à la lecture d'un devis...) en complément d'un architecte, d'un bureau d'études ou d'un maître d'œuvre.



## Les permanences de l'EIE

Deux mercredis par mois de 14h30 à 17h30.

Au siège de la CdC du Bassin de Marennes : 10, rue du Maréchal Foch

- les 10 et le 24 janvier,
- les 7 et le 21 février,
- les 7 et le 21 mars,
- les 4 et le 18 avril,
- les 2 et le 16 mai.

Prendre rendez-vous : 05 46 22 19 36 // [v.bizet@agglo-royan.fr](mailto:v.bizet@agglo-royan.fr)

## Balades thermographiques

L'Espace Info Énergie et la CdC vous donnent rendez-vous pour deux balades thermographiques qui vous permettront de visualiser les déperditions d'énergie des habitations, grâce à une caméra thermique : ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité... Après l'analyse des images, des conseils seront apportés sur l'isolation et son financement.

- jeudi 1<sup>er</sup> février à 18h30 au siège de la CdC à Marennes 10, rue du Maréchal Foch
- jeudi 1<sup>er</sup> mars à 18h30 à la mairie de Saint-Just-Luzac 9, place André Dulin

Inscription : 05 46 22 19 36 [v.bizet@agglo-royan.fr](mailto:v.bizet@agglo-royan.fr)

Animations gratuites qui peuvent être reportées en cas de mauvaises conditions météorologiques.



Valentine Bizet  
Conseillère Espace Info Énergie  
[v.bizet@agglo-royan.fr](mailto:v.bizet@agglo-royan.fr)  
Tél. 05 46 22 19 36 // [www.eie-na.org](http://www.eie-na.org)

# Une zone de réemploi des matériaux

La Régie des déchets du Bassin de Marennes a ouvert une zone de réemploi de matériaux de construction à la déchèterie «Le Bournet» à Saint-Just-Luzac. Cette action permet de donner une deuxième vie à des matériaux considérés jusqu'ici comme des déchets.

Le principe est simple : au lieu de déposer vos matériaux en bon état avec les gravats, vous les déposez dans une zone spécifique où ils pourront être récupérés par les personnes qui le souhaitent, pour être réutilisés.

## Un déchet valorisé n'est plus un déchet

Les matériaux concernés sont les pierres, les briques, les parpaings, mais aussi la céramique (wc, lavabo...), ou des tuyaux, par exemple. Outre le caractère pratique et utilitaire du réemploi, cela permet de réduire le volume de gravats envoyés à l'enfouissement et ainsi de faire des économies de transport et de traitement.

Ouverte dans un premier temps pour une période de test, la zone sera pérennisée en fonction des volumes qui seront réemployés. Adressez-vous aux agents de déchèterie pour savoir si vos matériaux sont concernés.



© DR

## Horaires d'ouverture de la déchèterie « Le Bournet »

- de novembre à février: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le mercredi matin),
- de mars à octobre: du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le mercredi matin).



Régie des déchets  
Communauté de Communes  
du Bassin de Marennes  
10, rue du Maréchal Foch 17320 Marennes  
contact@bassin-de-marennes.com

0 805 707 887 Service & appel gratuits

## La Régie des déchets à la journée de l'ADEME sur la tarification incitative

Christian Guignet, président de la Régie des déchets et Frédéric Thiébeaux, responsable du Pôle déchets, étaient invités par l'ADEME à témoigner lors de la 1<sup>ère</sup> journée technique régionale sur la tarification incitative, le 16 novembre dernier à Bordeaux.



Devant des élus et techniciens d'autres collectivités, ils ont présenté les modalités de mise en œuvre de la redevance incitative sur le Bassin de Marennes en 2015, et le processus d'information et de concertation qui l'a accompagnée.

Une vraie reconnaissance pour le travail mené par la Régie des déchets, qui a permis de faire baisser la facture de collecte des ordures ménagères, puisqu'un foyer de trois personnes qui payait autrefois 338 €, a vu sa facture moyenne passer à 213 €/an en 2016.

# Les résidents des Grossines se mettent au compostage

La Régie des déchets vient d'équiper la Résidence Les Grossines à Marennes, d'un composteur de 600 litres pour permettre aux résidents de valoriser leurs déchets organiques. Plusieurs d'entre eux sont particulièrement impliqués dans la démarche.

Plus facile de se mettre au compostage quand on habite en appartement. D'où la proposition d'installer un composteur à usage collectif dans les espaces verts de la résidence. Après trois réunions d'information et des rencontres avec les habitants, 26 personnes ont adhéré au projet, soit 18 foyers sur les 60 qu'en compte la résidence.

## Composter, mais pas seulement

Trois personnes ont même accepté de devenir « référentes ». Leur mission : veiller au bon déroulement du processus de compostage, répondre aux questions des résidents et les guider pour un compostage réussi. Ce rôle ne leur a demandé que deux heures de formation théorique, et surtout une envie de s'investir dans une action bénéfique pour l'environnement et qui contribue en outre à renforcer le lien social entre habitants. Deux autres volontaires seront prochainement formées.

Cette action a été mise en place avec le Centre Communal d'Action Sociale de Marennes, dans le cadre du projet « Développement Social Local », en partenariat avec le Département de la Charente-Maritime, la CAF et le bailleur social Habitat 17.



Premier apport de déchets par Magali et Alice, « référentes » compostage.

© DR

190  
collectivités  
pratiquent la tarification  
incitative en France

4,5  
millions  
d'habitants  
sont concernés

# Des solutions pour accueillir vos jeunes enfants

La CdC s'est dotée d'un nouveau service, le «Relais petite enfance» [lire *Vert & Bleu* n°53], afin notamment d'animer le réseau d'assistantes maternelles et d'informer les parents sur les différents modes d'accueil. Petit tour d'horizon de l'offre existante sur le Bassin de Marennes.

Les possibilités ne manquent pas sur notre territoire. Encore faut-il les connaître pour voir si elles répondent à vos besoins (nombre de places, périodes, horaires d'ouverture).

## La crèche « Cap au vent Moussailons »

Située au 42, rue de la République à Marennes, cette structure multi-accueil dispose de 25 places. Elle est ouverte aux enfants des sept Communes du territoire, de 2 mois et demi à 6 ans. Il s'agit d'un service de la CdC géré par l'association Léo Lagrange, dont la Délégation de Service Public vient d'être renouvelée pour cinq ans. Elle accueille les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Tél. 09 54 83 16 47 / 06 95 66 73 32.

## Les assistantes maternelles

Il en existe une centaine sur le territoire. Formées par le Conseil départemental et agréées par la Protection maternelle et infantile (PMI), elles exercent à domicile. Elles accueillent principalement des enfants de 0 à 3 ans de manière régulière et des enfants de 3 à 6 ans en périscolaire. Chaque assistante maternelle est autonome et détermine ses propres conditions d'accueil, tant pédagogiques que pratiques. Le « Relais petite enfance » tient une liste à jour et peut également vous informer sur les modalités administratives (contrat de travail...).

## Les maisons d'assistantes maternelles

Il y en a deux sur le territoire :

- « Drôle de MAM » à Marennes  
Tél. 06 03 44 12 95 / 06 79 96 77 26.
- « Le bac à sable »  
à Bourcefranc-Le Chapus  
Tél. 07 71 88 04 07.

Elles regroupent jusqu'à quatre assistantes maternelles agréées qui exercent ensemble dans un même lieu, et donc hors du domicile, ce qui leur permet de rompre l'isolement.



Pour les parents c'est un choix intermédiaire entre l'accueil à domicile et la collectivité, qui offre souvent une plus grande souplesse dans les horaires d'accueil et favorise la socialisation de l'enfant.

## L'association « 1,2,3 Éveil »

Située à Marennes, elle regroupe une vingtaine d'assistantes maternelles agréées sur notre territoire. Elle permet aux assistantes maternelles adhérentes de participer, avec les enfants qu'elles accueillent, à des activités ludiques dans une salle aménagée et de bénéficier des interventions de professionnels dans des domaines très variés (musique, danse, art plastique...). L'association organise également plusieurs événements chaque année (loto, marché et arbre de Noël, portes ouvertes). Tél. 06 71 39 46 53.



**Émilie-Anne Rulin**  
Responsable du Relais Petite Enfance  
CdC du Bassin de Marennes  
Tél. 05 46 85 76 92 / 06 23 58 92 17  
[ram@bassin-de-marennes.com](mailto:ram@bassin-de-marennes.com)

## Des activités dédiées aux jeunes enfants

- **La médiathèque de Marennes** propose des séances « BB lecteurs » pour les 0-3 ans et les « MIAM des histoires » pour les 4-7 ans. Plus d'infos : 05 46 85 72 98 [www.mediatheque-marennes.net](http://www.mediatheque-marennes.net)
- **La ludothèque à Marennes** organise pour les parents, grands-parents, et assistantes maternelles, des matinées réservées à la petite enfance tous les jeudis de 10h à 11h30, sur adhésion. Plus d'infos : 05 46 75 20 11 [www.ludoleron.fr](http://www.ludoleron.fr)

## Prendre du temps avec son enfant

Vous êtes parents, futurs parents, grands-parents d'enfants âgés de 0 à 6 ans, et vous désirez partager un temps avec votre enfant dans un espace adapté ?

La Communauté de Communes vous propose deux Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) :

- **au Gua**, le jeudi de 9h30 à 11h30 à la salle Mercier au 71, rue Samuel Champlain,
- **à Bourcefranc-Le Chapus**, le mardi entre 9h30 et 11h30, salle du Sémaphore.

Ces lieux vous permettent de partager un temps de jeu avec votre enfant dans un espace adapté, avec des accueillants formés à l'écoute et issus de milieux professionnels variés : auxiliaires de puériculture, psychomotriciens, agents de développement de la CAF, éducateurs...



Ils visent aussi à préparer l'enfant à l'autonomie et à la séparation : apprentissage des règles, des limites, rencontres avec d'autres enfants et d'autres adultes...

Pour les parents qui accompagnent l'enfant, c'est également une occasion de rompre l'isolement, de rencontrer d'autres parents et de voir son enfant jouer et évoluer dans un nouvel environnement.

L'accueil est libre, gratuit, anonyme et sans inscription. Vous pouvez y rester le temps que vous voulez.

# L'Office de Tourisme... ce n'est pas que pour les touristes

Les bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes sont présents dans plusieurs Communes du territoire. Ils proposent des services toute l'année à l'attention des visiteurs mais aussi de la population locale.



**I**ls tiennent à votre disposition le calendrier des animations, les programmes de cinémas et le guide des manifestations. Un programme hebdomadaire est affiché dans chaque bureau d'accueil qui édite un feuillet « spécial kids » dans lequel vous retrouverez les ateliers, chasses au trésor, découvertes nature... pour occuper vos enfants à chaque période de vacances scolaires.

## Un service de billetterie

Celui-ci vous permet de retirer vos places pour les concerts du territoire, les tickets de bus, les balades en bateau, en hélicoptère, les sites de visites, ainsi que les activités sportives et ludiques... Ce panel de billetteries vous donne accès à des entrées prioritaires ou à des réductions spéciales réservées aux clients de l'Office de Tourisme.

## La boutique

Un espace boutique vous offre un vaste choix de produits locaux : sel,

Pineau, vin, confiture, pâté, bière, galette... mais aussi des produits ÎØ dont l'Office de Tourisme a l'exclusivité : mugs, stylos, polos, gourdes... pour faire des cadeaux ou se faire plaisir.

## Pour rester connecté

Et si vous recherchez une connexion internet, ils sont là aussi ! Le wifi gratuit est disponible dans et autour des bureaux d'accueil pour vous connecter le jour et à l'heure que vous le désirez, indépendamment des horaires d'ouverture du bureau. Enfin, les agents d'accueil sont formés pour vous aider dans vos déplacements quotidiens : horaires de bus, covoiturage, transport à la demande...

Comme vous pouvez le constater, l'Office de Tourisme est un outil qui vous apporte des services au quotidien. Maintenant que vous le connaissez un peu mieux, poussez la porte d'un bureau d'accueil et laissez-vous guider...

## Les bureaux d'accueil du Bassin de Marennes

- **À Marennes:**  
Place Chasseloup-Laubat / Tél. 05 46 85 04 36  
[www.tourisme-marennes.fr](http://www.tourisme-marennes.fr)
- **À Bourcefranc-Le Chapus:**  
65 bis, avenue Jean Jaurès / Tél. 05 46 85 07 00  
[www.bourcefranc-lechapus-tourisme.fr](http://www.bourcefranc-lechapus-tourisme.fr)
- **À Brouage:**  
2, rue de l'Hospital / Tél. 05 46 85 19 16  
[www.hiers-brouage-tourisme.fr](http://www.hiers-brouage-tourisme.fr)
- **Au Gua :**  
Place de la Poste / Tél. 05 46 23 17 28

## L'Office de Marennes a fait peau neuve

Le bureau de l'Office de Tourisme à Marennes a été réaménagé au cours de l'automne : réfection du sol et du plafond, peinture des murs, éclairage, changement du mobilier, création d'un espace wifi, installation d'un écran d'information et ravalement de la façade.

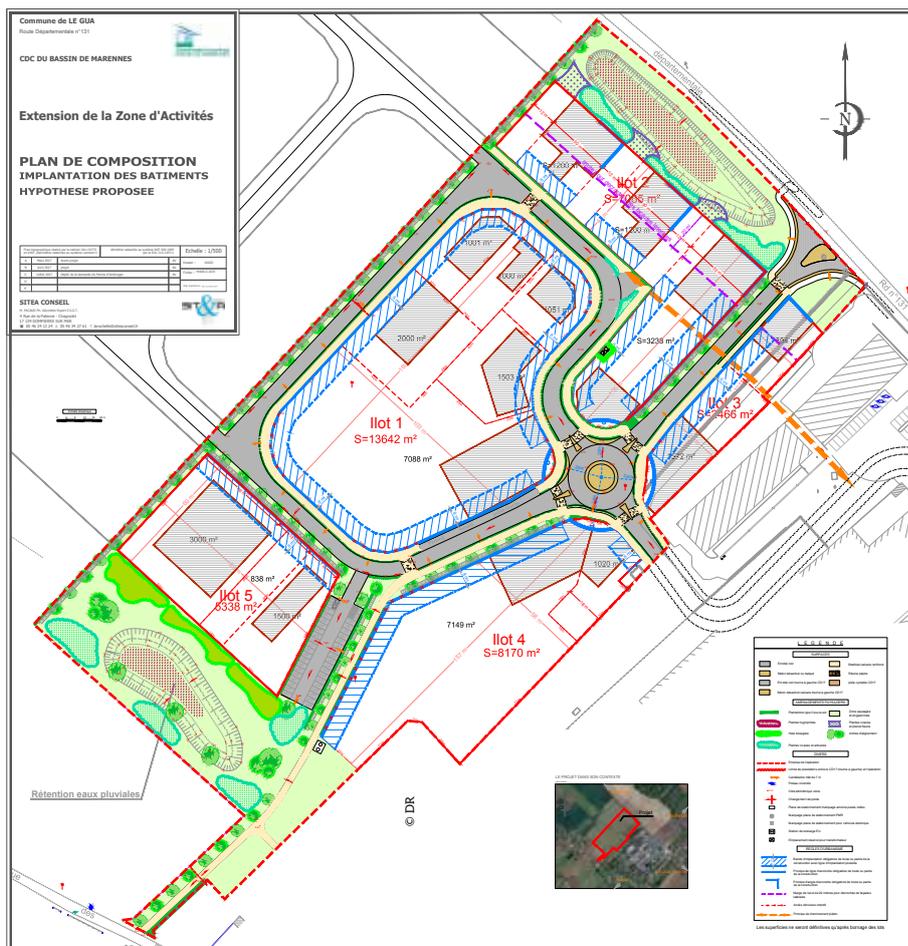
# Bientôt une nouvelle Zone d'Activités Économiques au Gua

La CdC a décidé d'aménager 6,5 hectares pour accueillir de nouvelles entreprises dans le prolongement de la zone déjà existante à l'entrée du Gua. Les qualités architecturales et paysagères de cet aménagement doivent permettre de réaliser un Parc d'Activités attractif, tant pour les entreprises qui viendront s'installer que pour les usagers.

Cette « extension » de Zone est le résultat d'un diagnostic et d'études préalables du tissu économique communal et local, qui ont mis en évidence des besoins en activités et en surfaces pour les entreprises.

## Des activités commerciales et artisanales

L'objectif est de permettre à des entreprises du territoire de développer leur activité et à de nouvelles entreprises de s'installer. La Zone sera organisée en trois grands ensembles : une partie en bordure de la RD 131 accueillera des entreprises commerciales, une autre partie au centre mêlera activités commerciales et de négoce, enfin une troisième à l'arrière sera destinée à des entreprises artisanales et de stockage. Les premières devraient pouvoir s'installer à partir de la fin 2018.



## Création d'un nouvel accès

La Zone sera accessible par une nouvelle desserte créée par le Conseil départemental, dont les travaux débuteront en janvier. Un autre accès permettra à terme de connecter la nouvelle Zone à celle existante. Des

stationnements collectifs seront aménagés, tandis qu'une aire de covoiturage sera créée. Celle-ci offrira 40 places de stationnement dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite. Deux autres seront équipées de bornes de recharge pour véhicules électriques.





Le Gua : le centre-bourg



Schéma d'implantation

### Liaisons douces et qualité paysagère

Pour une bonne intégration dans l'environnement, des espaces paysagers seront implantés, notamment en façade le long de la route départementale, et à l'arrière pour créer une zone de transition avec les habitations du hameau de Saint-Martin. Des arbres d'essences locales seront également plantés sur les parkings pour masquer les véhicules. Un réseau de trottoirs et de cheminements doux permettra de se déplacer à l'intérieur de la Zone en toute sécurité. Les eaux pluviales seront traitées grâce à un système complet de noues, de canalisations et de bassins d'infiltration.

### Qualité architecturale

Une attention particulière sera consacrée à la qualité des bâtiments, conformément à la charte architecturale du Pays Marennes Oléron. Ainsi, le front bâti situé le long de la RD 131 sera structuré en « séquences » alternant bâtiments et espace verts ou stationnements plantés, pour créer des transparences et permettre des vues vers l'intérieur

de la Zone. Aucun espace de stockage n'y sera installé. L'implantation des bâtiments en retrait de la route doit permettre de faire de cette bande une « vitrine » qualitative de la Zone.

### Un giratoire structurant

Les volumes des bâtiments seront également maîtrisés. La hauteur des façades sera limitée, des lignes d'implantation des bâtiments - en recul de la voirie - devront être respectées, et les clôtures seront uniformisées pour donner un aspect général ordonné et cohérent. La mixité des matériaux sera privilégiée (bois, maçonnerie) pour animer les façades de grandes longueurs. Enfin, une partie de la Zone sera structurée autour d'un giratoire central dont les bâtiments devront épouser la courbe.



**Service développement économique**  
 10, rue du Maréchal Foch  
 Tél. 05 46 85 98 41  
[deveco@bassin-de-marennes.com](mailto:deveco@bassin-de-marennes.com)

### La nouvelle Zone du Gua en chiffres

**6,5 ha**

dont 3,8 ha cessibles

**Partie commerciale en bordure de RD 131:**  
 des parcelles à partir de 1 200 m<sup>2</sup> à 60 € HT/m<sup>2</sup>

**Partie commerciale et de négoce au centre:**  
 des parcelles à partir de 1 500 m<sup>2</sup> à 50 € HT/m<sup>2</sup>

**Partie artisanale et de stockage à l'arrière:**  
 des parcelles à partir de 1 500 m<sup>2</sup> à 40 € HT/m<sup>2</sup>

**Installation potentielle d'une quinzaine d'entreprises :**  
 Coût de l'opération : 1320 000 € HT



Front de Zone le long de la RD 131



Giratoire central

# Soutien à l'économie solidaire



La CdC est désormais partenaire de l'Association Régionale des CIGALES Nouvelle-Aquitaine. Elle entend ainsi encourager la création, sur le Bassin de Marennes, de Clubs d'Investisseurs pour la Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire: les CIGALES.

**L**es CIGALES sont des structures issues de l'économie sociale et solidaire. Elles proposent à tout citoyen d'investir une partie de son épargne (en moyenne 10 à 50 €/mois) dans le capital de petites et moyennes entreprises locales et collectives (SARL, SCOP, SCIC, SA, association...), afin d'aider les entrepreneurs à créer, développer ou reprendre une activité économique.

## Investisseurs citoyens

Les CIGALES interviennent en complémentarité avec les autres acteurs de la création d'entreprises, tout en donnant la priorité à des entrepreneurs dont les buts - au-delà de l'aspect financier - sont sociaux, culturels, écologiques, c'est-à-dire respectueux de la place de l'Homme dans son environnement. Elles permettent donc à des citoyens d'investir dans un développement local durable et de soutenir des entrepreneurs qui ont besoin d'apports complémentaires.

## Une gestion collective et démocratique

Un club CIGALES est une indivision de personnes artisanes d'un mode de gestion collective et démocratique de leur épargne. Les investisseurs et les porteurs de projets y échangent leurs savoir-faire et leurs expériences en se fixant des objectifs communs, tout en laissant les responsables gérer librement leur entreprise. La participation au capital - de l'ordre de 3 000 à 5 000 € par entreprise, ou plus si plusieurs clubs soutiennent un même projet - est mobilisée sur une durée minimum de 5 ans.

## La force d'un réseau

Cette solidarité financière a un effet de levier vis-à-vis des demandes complémentaires auprès d'organismes bancaires, en insérant les porteurs de projets dans une coopération efficace avec



© DR

d'autres acteurs de la création solidaire: IPCA (France-Active), BGE (Boutique de gestion), secteur bancaire (Nef, Crédit Coopératif...), Plate-Forme de Financement Participatif régionale « jadopteunprojet.com ».

En soutenant la création de clubs CIGALES, la CdC du Bassin de Marennes entend encourager une forme de développement économique original, créateur de richesse et de solidarité.



Association Régionale  
des CIGALES  
Nouvelle-Aquitaine  
Tél. 05 46 68 29 17  
cigales.nouvelle.aquitaine@gmail.com  
www.cigales-nouvelle-aquitaine.org



## L'Éloïse à Marennes

*L'Éloïse est le premier club CIGALES constitué sur le Bassin de Marennes.*

*Créé en novembre 2016, il est composé d'un maximum de quinze personnes.*

*Huit entrepreneurs ont sollicité son soutien.*

*Aujourd'hui, trois dossiers ont abouti avec comme résultats une intervention en capital de 1 000 €, une levée de fonds et garanties de 500 000 €, la création et la consolidation d'une trentaine d'emplois.*

Contact : Laurent Cordier  
lmjcordier@free.fr

# Le Club d'entreprises : un réseau de savoir-faire

Créé en 2008, le Club d'entreprises du Pays Marennes Oléron est en bonne santé. Avec un nombre croissant d'adhérents, notamment sur le Bassin de Marennes, il va fêter ses 10 ans d'existence au printemps. Interview de son président, Philippe Lutz.



**Vert & Bleu : Comment le Club a-t-il été créé ?**

**Philippe Lutz :** C'est le président de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron, qui a mis en place le Club d'entreprises en 2008. Il en a été le premier président, avant que je prenne sa succession. Son objectif était de fédérer les entreprises pour permettre aux collectivités d'avoir un interlocuteur en matière de développement économique.

**V&B : Comment fonctionne-t-il ?**

**PL :** Le Club d'entreprises est une association loi 1901. Il fonctionne en toute indépendance avec un Conseil d'administration de huit personnes élues par les adhérents à jour de leur cotisation qui s'élève à 180 €/an. Nous avons aujourd'hui plus de quarante membres, avec une augmentation récente d'adhésions d'entreprises du Bassin de Marennes. Nous organisons nos réunions de façon tournante chez nos membres, ce qui permet de découvrir leurs savoir-faire.

**V&B : Quelles sont les missions du Club ?**

**PL :** L'objectif est de faire se rencontrer les entrepreneurs du territoire, pour qu'ils puissent partager des expériences, se conseiller, et échanger des informations sur tout ce qui touche au monde de l'entreprise. Nous organisons des dîners, des visites d'entreprises et des conférences sur des thèmes comme les évolutions législatives qui touchent les entreprises, ou le digital par exemple. Nos membres peuvent aussi être amenés à travailler ensemble ou à s'envoyer des clients.

**V&B : Qui peut adhérer ?**

**PL :** Nous regroupons tout type d'entreprise, en grande partie des PME et TPE, et de tous les secteurs d'activités. Un entrepreneur qui n'est pas membre peut venir assister à une de nos soirées pour découvrir le Club. La première année de cotisation est gratuite pour les créateurs et repreneurs

d'entreprises. Les adhérents bénéficient ensuite d'avantages réservés aux membres, dans les entreprises du réseau.

**V&B : Quelles sont vos rapports avec les collectivités ?**

**PL :** Nous travaillons en étroite relation avec différents partenaires économiques du territoire, comme le service développement économique de la CdC du Bassin de Marennes, ce qui nous permet de nous tenir informés des projets, comme la création ou l'extension de Zones d'Activités. Nous sommes aussi partenaires du Comité de Bassin d'Emploi Marennes Oléron - dont je suis également le président -, avec lequel nous avons collaboré pour la mise en place de formations de saisonniers [lire Vert & Bleu n°52, p.9], et la création d'une lettre d'information électronique à destination des entreprises.

**V&B : Quels sont vos projets pour 2018 ?**

**PL :** Nous poursuivons les visites d'entreprises et les soirées conviviales. Nous fêterons aussi le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Club. Nous organiserons également plusieurs réunions sur les évolutions en cours : Loi Travail, réforme du RSI, statut des travailleurs indépendants. Bien sûr, nous suivrons l'actualité des collectivités. À ce titre, nous voyons d'un bon œil l'installation programmée de nouvelles entreprises dans les Zones d'Activités Économiques de Marennes, Bourcefranc-Le Chapus et Le Gua.



**Club d'Entreprises du Pays Marennes Oléron**  
Plage de Gatseau  
17370 Saint-Trojan-les-Bains  
<https://clubentreprisesmarennesoleron.jimdo.com>  
[clubentreprisesmarennesoleron@gmail.com](mailto:clubentreprisesmarennesoleron@gmail.com)

## ZAE Le Riveau : début des travaux au printemps

Les travaux d'extension de la Zone d'Activités Économiques Le Riveau à Bourcefranc-Le Chapus (16 000 m<sup>2</sup>), débuteront au printemps. Huit nouvelles parcelles de 900 à 3 000 m<sup>2</sup> pourront accueillir les entreprises à partir de l'été.

## ZAE Fief de Feusse 2 : prête à accueillir les entreprises

Les travaux d'extension de la Zone d'Activités Économiques Fief de Feusse à Marennes (8 000 m<sup>2</sup>), sont terminés. Sept parcelles de 700 à 2 400 m<sup>2</sup> attendent l'installation des entreprises. Les premières pourront commencer leurs travaux dès le premier semestre de cette année.



© DR

# Dynamiser les activités dans les marais

Pauline Germanaud est chargée de mission « Marais littoraux, usages et préservation » au Pays Marennes Oléron. Son travail consiste à identifier les moyens pour maintenir et développer les activités dans les marais, dans le respect des équilibres fragiles de ces milieux.

« **A**ccompagner le développement des initiatives économiques et des usages durables dans les marais littoraux de Brouage, Seudre et Oléron ». Telle est la mission de Pauline Germanaud, ingénieure agronome spécialisée en gestion de l'environnement. Mené en partenariat et à cheval sur quatre collectivités – le Bassin de Marennes, l'Île d'Oléron, les Agglomérations de Rochefort et de Royan – son travail permet de mutualiser les approches malgré les spécificités de chaque marais (salés ou doux notamment).

## Des marais riches de leurs activités

Éleveurs, ostréiculteurs, chasseurs, professionnels du tourisme, associations environnementalistes... jouent chacun un rôle dans la gestion et la valorisation

des marais. « Leurs activités sont interconnectées notamment autour des questions d'entretien du réseau hydraulique, de qualité de l'eau, de préservation de la biodiversité ou de lutte contre les nuisibles ». « L'enjeu est de faire cohabiter ces activités et de les développer en prévenant les conflits d'usages de façon à ce qu'elles soient compatibles avec les intérêts de tous ».

## Cerner les attentes et identifier les leviers

« Tous les usagers que je rencontre sont attachés aux marais. Ils veulent le valoriser et le maintenir vivant, que ce soit par le développement d'activités rémunératrices ou d'activités de loisir. Une partie de ma mission consiste à les rencontrer, pour comprendre leurs attentes et leurs besoins ». Une autre partie consiste à identifier ce que l'on peut faire et ne pas faire au regard



© DR

notamment de la réglementation (Loi Littoral, Loi sur l'Eau) et à rechercher des pistes de diversification des activités, notamment dans le secteur des productions primaires.

« Il s'agit d'identifier les opportunités, les freins et les leviers pour chaque filière afin de permettre leur développement ».

# Prévention des inondations : des aides prévues de l'État

Désormais compétente pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), la Communauté de Communes devra financer certaines opérations prévues dans le cadre du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) mis en place sur la Seudre. L'État y contribuera également.



© Franck Prevet CARA

Le « PAPI Seudre », présenté le 12 octobre dernier au ministère de l'Environnement, a été validé. Cela veut dire que les actions envisagées en matière de prévention des inondations bénéficieront d'un financement de l'État – dit « fonds Barnier » – à hauteur de 40 %, de la Région (20 %), du Département (20 %), les 20 % restants revenant à la CdC.

## Bourcefranc pris en compte

Bien que Bourcefranc-Le Chapuis ne soit pas en bordure de la Seudre - contrairement

à Marennes - son rattachement au PAPI Seudre a été validé par l'État, du fait de l'absence de PAPI sur le marais de Brouage. Les ouvrages qui y seront réalisés pour lutter contre la submersion bénéficieront donc du même montage financier. Un autre ouvrage est envisagé à Marennes-Plage ; les autres Communes du territoire étant concernées par diverses autres actions.

## Des études à financer

En attendant, la CdC du Bassin de Marennes ainsi que les autres intercommunalités

intéressées - notamment l'Agglomération Royan Atlantique pour ce qui est de la rive sud de la Seudre - devront financer les différentes études préalables à la réalisation des ouvrages envisagés. Elles auront la possibilité de lever une taxe [lire Vert & Bleu n°53], qui servira également à financer d'autres actions comme la surveillance des crues, la réalisation d'exercices de gestion de crise, et plus généralement la gestion des zones humides qui jouent un rôle de tampon en cas de submersion.

# Une étude sur l'opportunité d'un Parc Naturel Régional

Les intercommunalités du Bassin de Marennes, de Rochefort Océan et de Royan Atlantique, ont décidé de solliciter la Région Nouvelle-Aquitaine pour lancer une étude d'opportunité quant à la création d'un Parc Naturel Régional des zones humides retro-littorales de Charente-Maritime. Il s'agit de la première étape d'un projet ambitieux, qui permettrait aux collectivités de se doter d'un nouvel outil de développement local et d'attractivité pour leurs territoires.

**À** travers ce projet, les trois intercommunalités envisagent de renforcer les coopérations qu'elles mènent déjà depuis plusieurs années en matière de développement et d'aménagement, notamment pour la gestion des marais qui représentent 40 % de leur territoire.

## Un périmètre à définir

Le projet, s'il aboutit, est de fédérer les acteurs autour de l'atout exceptionnel que constituent les zones humides. Reconnues pour leur richesse biologique, paysagère et patrimoniale, mais aussi pour leur potentiel économique et touristique, elles contribuent fortement à l'identité culturelle du littoral charentais. Sont notamment concernés les marais de Brouage, du nord de Rochefort, des estuaires de la Seudre et de la Gironde, et les vallées de la Charente et de la Boutonne. Pour le moment, aucun périmètre n'est défini. L'étude devra préciser celui qui serait le plus cohérent.

## Le libre choix des Communes

Le dossier sera bientôt entre les mains de la Région Nouvelle-Aquitaine, qui devra autoriser les trois intercommunalités à lancer une étude d'opportunité, sur une première période de deux ans. Un long processus de concertation devra ensuite être mis en place avec les nombreux acteurs du territoire. À l'issue



Rencontre avec un agriculteur du Parc Naturel Régional de Brière.

de celui-ci, seules les Communes qui le souhaitent pourront adhérer à un PNR, structure qui - si elle voit le jour - prendra la forme d'un Syndicat mixte créé par la Région et validé par l'État.

## L'absence de contraintes supplémentaires

Un Parc Naturel Régional n'est pas une strate supplémentaire dans l'organisation territoriale. Il permet en revanche aux collectivités - qui continuent d'exercer leurs compétences propres - de mieux coordonner leurs actions et de développer des projets.

Il ne produit pas non plus de réglementations supplémentaires, mais permet d'aider les collectivités dans leur compréhension et leur mise en œuvre.

## Un outil au service des collectivités

Le rôle d'un PNR est d'accompagner les collectivités et les porteurs de projets dans la réalisation d'actions entrant dans le cadre de sa charte. Grâce à un personnel qualifié, il apporte une expertise aux acteurs du territoire qu'il recouvre.

Il joue aussi un rôle de médiation et d'animation, pour valoriser les atouts du milieu auprès des publics : habitants, scolaires, touristes... En faisant du lien, il contribue au développement harmonieux du territoire.

## Visite du Parc Naturel Régional de Brière

Le 14 novembre dernier, une trentaine d'élus et de techniciens ont été accueillis par leurs homologues dans l'un des premiers PNR créé en France.

L'occasion de découvrir les actions qui ont pu être menées grâce au concours du Parc, notamment :

- la structuration de la filière viande bovine via la marque « Parc » (production, abattage, commercialisation), qui a permis de développer le chiffre d'affaire du secteur,
- la restauration des toitures en chaume, qui a permis de sauvegarder un élément du patrimoine local,
- l'organisation de la « Fête du Parc », qui sensibilise chaque année des centaines de visiteurs.

## À savoir

Les Parcs Naturels Régionaux ont célébré leurs 50 ans en 2017.

Il en existe aujourd'hui 51, englobant 4 300 Communes sur 14 % du territoire national.

Leurs cinq grandes missions sont :

- Protéger le patrimoine,
- Contribuer à l'aménagement du territoire,
- Contribuer au développement économique, social et culturel,
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public,
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherches.



## Correspondances francophones et Atlas imaginaire

La Compagnie L'Écumerie anime des ateliers de créations de cartes postales, notamment avec les écoles de Marennes et de Saint-Just-Luzac, qui donneront lieu à des correspondances avec les élèves de l'île d'Orléans au Québec. Elle anime également des ateliers de cartographie sensible de Marennes-Oléron avec les lycéens du CEPMO et du Lycée de la Mer et du Littoral. Les productions seront exposées à la médiathèque de Marennes du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2018 et restituées sur le blog [www.ecumerie.fr/marennes-oleron](http://www.ecumerie.fr/marennes-oleron)

Dans le cadre de l'action culturelle et des résidences d'artistes francophones du Pays Marennes Oléron, la compagnie L'Écumerie mène un atelier radio auprès des collégiens de Marennes pour partager son travail artistique sur le paysage.

Le projet, intitulé « Radio Paysage », propose aux élèves d'aller à la rencontre d'acteurs du marais pour les interviewer et les faire parler du regard qu'ils portent sur le paysage dans lequel ils évoluent.

Les témoignages recueillis seront montés par les collégiens, puis diffusés à l'occasion d'une émission autour des questions de paysages du bassin de Marennes et d'Oléron. Composée de

débats critiques, de rencontres et de témoignages de personnalités, l'émission aura lieu en public samedi 10 mars 2018 de 17h à 19h, sur le parking de la Bigaille dans le studio radio mobile des collégiens de Notre-Dame-de-Monts.



## Peinture intergénérationnelle

Dans le cadre du projet « culture et santé », mis en place en partenariat avec le Pays Marennes Oléron, les adolescents des Locaux Jeunes et les résidents de la maison de retraite de Marennes ont réalisé une fresque collective.

L'art est universel. Il est aussi intergénérationnel. Sous la houlette de l'artiste peintre Marc Belembert et de l'animateur de la maison de retraite de Marennes Alberto Norberto, jeunes et moins jeunes ont mis leurs idées et sensibilités en commun, pour

concevoir une œuvre collaborative en trois panneaux (triptyque). Mêlant réflexion et technique, la peinture est un bon moyen d'entretenir et de développer ses capacités intellectuelles et motrices. Le fait de construire une œuvre à plusieurs, rend l'exercice d'autant plus riche.



## Début des travaux pour le Local Jeunes de Marennes

Les travaux d'aménagement du futur Local Jeunes, dans le bâtiment situé à côté du bar associatif « La Bigaille », commenceront en février. Ils dureront six mois, et accueilleront les adolescents du territoire dès l'automne 2018.



Avant-projet

## Financement d'un séjour au ski

Un séjour au ski d'une semaine à La Mongie, du 11 au 17 février, est organisé par les Locaux Jeunes (16 places).

Pour le financer, les jeunes organisent :

- **Un tournoi de foot en salle,**
  - le samedi 20 janvier à 14h, à la salle omnisports du Bassin de Marennes à Bourcefranc-Le Chapus. Par équipe de 5 + 1 remplaçant. Limité à 16 équipes. 12 €/équipe sur réservation et 14 € sur place. Réservation au 06 25 64 08 23. Nombreux lots à gagner. Buvette.
- **Des nettoyages de voitures** (5 € le nettoyage intérieur) :
  - le 27 janvier au Local Jeunes de Bourcefranc-Le Chapus (inscription au 06 25 64 08 23),
  - le 3 février au Local Jeunes du Gua (inscription au 06 27 64 00 79).

**JANVIER**

**mercredi 3 au samedi 27**

MARENNES  
**EXPO BD THIBAUT LAMBERT**  
 Médiathèque - 10h30 à 12h30,  
 14h30 à 18h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**mercredi 17**

MARENNES  
**MIAM DES HISTOIRES**  
 Médiathèque - 16h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**samedi 20**

MARENNES  
**CDM L'INDE**  
 L'Estran - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 € -  
 05 46 85 21 41

**SOIRÉE HIP HOP TO TECHNO**  
 La Bigaille - 21h à 2h - 5 / 4 €

**mardi 23 et mercredi 24**

MARENNES  
**THÉÂTRE - LA VEILLÉE**  
 Cie O.p.U.S avec le Théâtre de la  
 Coupe d'Or. Centre d'animation et de  
 loisirs - 20h30 - 14 / 4,50 € -  
 05 46 85 04 36

**vendredi 26**

MARENNES  
**KARAOKÉ**  
 La Bigaille - 19h30 à minuit - 5 €

**samedi 27**

MARENNES  
**SLAM AVEC LAZTEK**  
 La Bigaille - 21h

**FÉVRIER**

**vendredi 2**

MARENNES  
**INITIATION DANSE IRLANDAISE**  
 Médiathèque - 18h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**CONCERT COURANT D'EIRE**  
 Musique traditionnelle irlandaise.  
 Médiathèque - 19h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**vendredi 2  
 au samedi 24**

MARENNES  
**EXPO PHOTO ALAIN PAGNOUX**  
 Médiathèque - 10h30 à 12h30,  
 14h30 à 18h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**samedi 3**

MARENNES  
**CDM LONDRES**  
 L'Estran - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 € -  
 05 46 85 21 41

**jeudi 8**

MARENNES  
**BBLECTEURS**  
 Médiathèque - 10h - Sur réservation  
 05 46 85 72 98  
**Théâtre Les Baladins du Roi-Yan**  
 L'Estran - 20h30 - 10 / 8 / 5 € -  
 05 46 85 04 36

**samedi 10**

MARENNES  
**BBLECTEURS**  
 Médiathèque - 11h - Sur réservation  
 05 46 85 72 98

**LECTURES IRLANDAISES**  
 Médiathèque - 15h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**dimanche 11**

MARENNES  
**CONCERT MELVIN DANS LES  
 NUAGES**  
 Chanson française. La Bigaille -  
 16h16 - 4 / 3 € - labigaille.org

**samedi 17**

MARENNES  
**CONTES ALEXANDRA  
 CASTIGNETTI**  
 Jeune public. Médiathèque - 15h  
 Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**REPAS CONCERT**  
 La Bigaille - 20h - 10 / 9 €

**vendredi 23**

MARENNES  
**BLIND TEST**  
 La Bigaille - 19h à 0h - 1 € /  
 Gratuit

**jeudi 1<sup>er</sup> mars**

MARENNES  
**CONCERT  
 ALBIN DE LA SIMONE**  
 Chanson française.  
 L'Estran - 20h30  
 15 / 12 / 5 €  
 05 46 85 04 36



**mardi 23 et  
 mer. 24 janvier**

MARENNES  
**THÉÂTRE - LA VEILLÉE**  
 Cie O.p.U.S avec le Théâtre  
 de la Coupe d'Or. Centre  
 d'animation et de loisirs -  
 20h30 - 14 / 4,50 € -  
 05 46 85 04 36

**samedi 24**

MARENNES  
**CONCERT BLUES DAD**  
 La Bigaille - 21h - labigaille.org

**MARS**

**jeudi 1<sup>er</sup>**

MARENNES  
**CONCERT ALBIN DE LA  
 SIMONE**  
 Chanson française. L'Estran - 20h30  
 15 / 12 / 5 €  
 05 46 85 04 36

**vendredi 2  
 au jeudi 15**

MARENNES  
**EXPOSITION L'ÉCUMERIE**  
 Médiathèque - 10h30 à 12h30,  
 14h30 à 18h - Entrée libre  
 05 46 85 72 98

**samedi 3**

MARENNES  
**CDM L'ARGENTINE**  
 L'Estran - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 € -  
 05 46 85 21 41

**mercredi 7**

MARENNES  
**CONTES DOMINIQUE  
 RICHIERO**  
 Médiathèque - 16h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**jeudi 8**

MARENNES  
**BBLECTEURS**  
 Médiathèque - 10h - Sur réservation  
 05 46 85 72 98

**samedi 10**

MARENNES  
**BBLECTEURS**  
 Médiathèque - 11h - Sur réservation  
 05 46 85 72 98

**RADIO PAYSAGE**

Émission en public avec la Cie  
 L'Écumerie. Pl. Fradin - 17h - Gratuit  
 05 79 86 01 63

**CONCERT ZELTEN**

Musiques métisses. La Bigaille - 21h  
 à 1h - 6 / 5 € - labigaille.org

**samedi 17**

MARENNES  
**CONCERT ROCK**  
 La Bigaille - 21h à 2h - 6 / 5 €

**dimanche 18**

MARENNES  
**CONTE HUMORISTIQUE**  
 La Bigaille - 16h16 - Entrée libre

**mardi 20 au samedi 31**

MARENNES  
**QUINZAINE DU NUMÉRIQUE**  
 Médiathèque - 10h30 à 12h30  
 14h30 à 18h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**vendredi 23**

MARENNES  
**SOIRÉE JEUX**  
 La Bigaille - 19h à 0h - 2 / 1 €

**samedi 24**

MARENNES  
**TOURNOIS JEUX VIDÉOS**  
 Médiathèque - 14h à 16h -  
 Sur réservation -  
 05 46 85 72 98

**CDM L'ARGENTINE**  
 L'Estran - 15h - 8 / 6,50 / 3,50 € -  
 05 46 85 21 41

**dimanche 25**

MARENNES  
**THÉÂTRE D'OMBRES**  
 La Bigaille - 16h15 - 6 / 3 € /  
 Gratuit

**mercredi 28**

MARENNES  
**MIAM DES HISTOIRES**  
 Médiathèque - 16h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98

**jeudi 29**

MARENNES  
**CONCERT LE CRI DU LUSTRE**  
 Quatuor atypique, Cie Tutti avec le  
 Théâtre de la Coupe d'Or. L'Estran  
 19h30 - 14 / 4,50 € -  
 05 46 85 04 36

**vendredi 30**

MARENNES  
**SOIRÉE DE SOUTIEN ZELIUM**  
 Rencontre, expo et concert Jenny.  
 La Bigaille - 19h

**samedi 31**

MARENNES  
**QUIZZ MUSICAL NUMÉRIQUE**  
 Médiathèque - 15h - Entrée libre -  
 05 46 85 72 98  
**CONCERTS ROCK**  
 La Bigaille - 21h à 2h - 7 €



© Zouave Production

Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme, avec le concours du Pays Marenes Oléron.  
 Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur [www.ile-oleron-marenes.com](http://www.ile-oleron-marenes.com)

# Nuit de la THERMOGRAPHIE

↳ **BASSIN DE  
MARENNES**  
MARENNES / 1<sup>er</sup> février  
SAINT-JUST-LUZAC / 1<sup>er</sup> mars

- Participez à la balade nocturne\*
- Visualisez les pertes d'énergie avec une caméra thermique
- Découvrez les travaux de rénovation énergétiques prioritaires

## Soirée gratuite

Accueil des participants :

- 1<sup>er</sup> février 2018 à 18h30 à Marennes.  
RDV au siège de la Communauté de Communes – 10, rue du Maréchal Foch.
- 1<sup>er</sup> mars 2018 à 18h30 à Saint-Just-Luzac.  
RDV à la Mairie – 9, place André Dulin.

Retrouvez toutes les animations sur le site

↳ [www.eie-na.org](http://www.eie-na.org)

\*la balade peut être reportée selon les conditions météorologiques.